

Politique de bénévolat

Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os

Adoptée le 18 juin 2026 par le conseil d'administration

Tables des matières

Contexte3

Objectifs de la politique4

Valeurs5

Principes directeurs6

Engagements mutuels7

Entente de bénévolat9

CONTEXTE

Au cœur de la mission du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os, les bénévoles jouent un rôle fondamental et irremplaçable. Par leur générosité, leur engagement et la richesse de leurs compétences, ils contribuent de manière déterminante au succès, à la vitalité et au rayonnement des activités et des événements de l'organisme. Leur implication constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins de la communauté et renforcer le tissu social de notre milieu.

Afin de soutenir cette contribution inestimable, le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os s'appuie sur une diversité de bénévoles engagés, aptes à occuper des fonctions variées et à assumer des responsabilités adaptées à leurs compétences, leurs intérêts et leur disponibilité. Le recrutement de ces personnes dévouées repose sur des stratégies à la fois larges et ciblées, permettant de répondre efficacement aux besoins spécifiques de l'organisation tout en favorisant une mobilisation durable du milieu.

Le responsable communautaire joue un rôle central dans cette dynamique. Il est responsable de la planification et de la mise en œuvre des stratégies de recrutement, ainsi que de l'encadrement, de l'accompagnement, de l'évaluation et de la rétention des bénévoles. En collaboration avec le personnel et les différents comités, il veille à offrir un environnement structuré et valorisant, propice à l'engagement et au développement des bénévoles.

La présente politique vise à outiller et à soutenir la gestion des ressources bénévoles, tout en reconnaissant officiellement la valeur exceptionnelle de leur contribution. Elle constitue également un cadre de référence pour favoriser une expérience bénévole enrichissante, alignée à la fois sur les objectifs du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os et sur les aspirations des personnes qui s'y investissent.

Les bénévoles offrent généreusement leur temps, leur énergie et leur savoir-faire, sans attente de compensation financière. En retour, ils recherchent une expérience porteuse de sens, qui leur permette de s'épanouir personnellement tout en contribuant activement au mieux-être de leur communauté. Leur engagement est une richesse collective précieuse que le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os s'engage à reconnaître, soutenir et valoriser pleinement.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La présente politique vise à structurer et à soutenir une gestion cohérente, humaine et valorisante des bénévoles, en reconnaissant pleinement leur contribution essentielle à la mission du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os. Elle s'articule autour des objectifs suivants :

- Assurer le recrutement et la sélection de bénévoles engagés, compétents et animés d'une attitude positive, en adéquation avec les valeurs, les activités et les événements de l'organisme.
- Répondre efficacement aux besoins de l'organisation en pourvoyant tant des postes nécessitant des compétences spécifiques que des fonctions accessibles ne requérant pas de qualifications particulières, afin de favoriser une participation inclusive et diversifiée.
- Mettre en place des processus et des procédures clairs, structurés et partagés, afin d'encadrer de manière cohérente toutes les étapes liées au recrutement et à l'intégration des bénévoles.
- Définir des critères de sélection adaptés aux réalités et aux exigences propres à chaque activité ou événement, afin d'assurer la qualité et la sécurité des interventions.
- Offrir un accueil chaleureux et professionnel, ainsi qu'un accompagnement continu comprenant la formation, l'évaluation et le soutien des bénévoles, dans le but de favoriser leur engagement, leur développement et leur rétention au sein du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os.
- Reconnaître, de manière continue et significative, l'apport inestimable des bénévoles, tant dans les gestes du quotidien que lors d'occasions formelles, afin de souligner leur contribution essentielle au mieux-être de la communauté.

VALEURS

Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os fonde ses actions et ses relations avec les bénévoles, tout comme avec ses autres parties prenantes, sur trois valeurs fondamentales : le respect, la solidarité et la transparence.

L'organisme reconnaît pleinement la générosité et l'engagement des bénévoles, et exprime sa profonde reconnaissance envers toutes les personnes qui contribuent à sa mission, peu importe la nature de leur rôle. Chaque implication est considérée comme essentielle et digne de considération.

Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os considère les bénévoles comme des membres à part entière de ses activités et de ses événements. À ce titre, leur apport, leur savoir-faire et leur savoir-être constituent des éléments déterminants de la qualité des services offerts à la communauté.

L'organisme reconnaît également la capacité des bénévoles à agir de manière responsable et autonome. Ceux-ci sont perçus comme des personnes aptes à faire preuve de jugement, à assumer leurs responsabilités, à reconnaître leurs forces et leurs limites, et à ajuster leurs comportements au besoin, dans un esprit de collaboration et d'amélioration continue.

PRINCIPES DIRECTEURS

La gestion des bénévoles au sein du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os s'appuie sur des principes directeurs visant à promouvoir un environnement sain, sécuritaire et mobilisateur, propice à l'engagement et à la qualité des interventions.

- Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os s'attend, de la part de l'ensemble de ses bénévoles et de son personnel, à une contribution active à l'établissement et au maintien d'un climat de travail respectueux, harmonieux et bienveillant. Ce climat constitue une condition essentielle à une expérience positive pour tous et à la réalisation de sa mission.
- Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os accorde une importance particulière au développement du sentiment d'appartenance chez ses bénévoles. À cet effet, il s'engage à mettre en place des conditions et des pratiques favorisant leur intégration, leur reconnaissance et leur engagement, notamment par des initiatives qui renforcent leur participation active et leur lien avec l'organisation.
- Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os veille au développement des compétences de ses bénévoles en s'appuyant sur des pratiques de gestion reconnues et adaptées à leurs rôles. Des activités de formation et d'accompagnement sont mises en place afin de soutenir leur progression, leur efficacité et leur confiance dans l'exercice de leurs fonctions.
- Un dialogue ouvert, continu et constructif est privilégié entre les bénévoles, le personnel et l'organisation, notamment par l'entremise du responsable communautaire, qui est la personne-ressource privilégiée pour les bénévoles. Cette communication favorise la compréhension mutuelle, la prévention des enjeux et la résolution collaborative des difficultés pouvant survenir.
- Soucieuse d'assurer la sécurité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans ses activités, en particulier celles en situation de vulnérabilité, le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os met en place des mesures de filtrage appropriées pour ses bénévoles. Celles-ci peuvent inclure, selon la nature des fonctions exercées, la vérification des antécédents judiciaires ou toute autre démarche jugée pertinente. Ces mesures sont appliquées de manière rigoureuse, respectueuse et conforme aux exigences légales en vigueur.

ENGAGEMENTS MUTUELS – RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La relation entre le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os et ses bénévoles repose sur un engagement réciproque, fondé sur la confiance, le respect et la collaboration. Dans cet esprit, chaque partie s'engage à contribuer activement à une expérience bénévole positive, structurée et significative.

Les engagements du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os envers les bénévoles sont énumérés ci-dessous.

- Le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os s'engage à offrir un cadre d'implication stimulant, respectueux et sécuritaire, en veillant à :
 - Proposer des conditions d'engagement flexibles, compatibles avec la réalité et la disponibilité des bénévoles ;
 - Offrir la possibilité de s'impliquer dans des fonctions correspondant aux intérêts, aux compétences et à l'expérience de chacun ;
 - Fournir une description claire des tâches, des responsabilités et des attentes liées à chaque rôle ;
 - Assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et conforme aux normes en vigueur ;
 - Favoriser le développement des compétences et l'épanouissement personnel des bénévoles par des activités de formation, de soutien et d'échange ;
 - Offrir un encadrement bienveillant et un accompagnement adapté tout au long du parcours bénévole ;
 - Mettre à disposition les outils et les ressources nécessaires à la réalisation des tâches ;
 - Garantir le respect de la confidentialité et la protection des renseignements personnels ;
 - Témoigner, de manière régulière et sincère, de la reconnaissance envers la contribution essentielle des bénévoles.

Les engagements des bénévoles envers le Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os sont écrits ci-dessous.

- En s'impliquant au sein du Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os, les bénévoles s'engagent à contribuer de façon responsable et respectueuse, en veillant notamment à :
 - Respecter en tout temps la confidentialité, ainsi que les valeurs, les orientations et les politiques de l'organisme ;
 - Collaborer avec ouverture à l'encadrement et à la supervision offerts ;
 - Participer, dans la mesure du possible, aux activités de formation, aux rencontres et aux initiatives

liées à leur rôle ;

- Communiquer de manière transparente leurs besoins, leurs attentes ou toute difficulté rencontrée, auprès de la personne en charge ou du responsable communautaire ;
- Informer rapidement l'organisation en cas d'absence ou d'impossibilité de remplir leurs engagements ;
- Adopter en tout temps des comportements respectueux envers l'ensemble des personnes côtoyées dans le cadre de leurs fonctions ;
- Respecter les limites de leur rôle de bénévole et s'abstenir d'agir à titre de professionnel, quelle que soit leur expertise personnelle ;
- Contribuer à maintenir un climat positif, exempt de propos ou de comportements pouvant nuire à l'organisation, à ses membres ou à ses partenaires.

Tout manquement sérieux à ces engagements peut entraîner une réévaluation du lien de collaboration, dans le respect des pratiques et des politiques en vigueur.

ENTENTE DE BÉNÉVOLAT

Entre le/la bénévole

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

ET l'organisme « Le centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os »,

Représenté par le responsable communautaire, _____

Qui s'engage à respecter la présente politique ainsi que les conditions de l'entente (champs d'intérêt, disponibilités).

Champs d'intérêt

☐ Gouvernance

Les bénévoles en gouvernance contribuent à l'orientation et au développement de l'organisme en participant aux instances décisionnelles. Ils veillent à la saine gestion de l'organisation, à l'atteinte de sa mission ainsi qu'au respect de ses valeurs, de ses politiques et de ses obligations légales.

Exemples : Siéger au conseil d'administration, participer au comité jardin (prise de décisions concernant l'aménagement et l'entretien des espaces verts), ou au comité patinoire (prise de décisions concernant l'aménagement, l'entretien et le développement de la patinoire).

☐ Administration

Le bénévolat en administration soutient la réalisation de la mission de l'organisme en contribuant à ses opérations quotidiennes. Par leur engagement, les bénévoles participent à la mise en œuvre d'actions qui renforcent la vie associative, facilitent l'accès aux services et favorisent le développement de projets collectifs au bénéfice de la communauté.

Exemples : Participation au programme d'aide à l'impôt (accompagnement gratuit pour la production des déclarations de revenus), soutien aux communications (gestion des réseaux sociaux, mise à jour du site Web, prise de photographies, etc.), soutien à la gestion financière de l'organisme (aide à la comptabilité et aux tâches administratives), etc.

☐ Animation

Le bénévolat en animation est au cœur du loisir communautaire. Les bénévoles créent des occasions de rencontre, de participation et d'apprentissage en animant des activités, des ateliers ou des événements. Leur contribution favorise l'inclusion, le développement du sentiment d'appartenance et le renforcement des liens sociaux.

Exemples : Animation d'activités ponctuelles ou régulières selon vos champs d'expertise : yoga, ateliers culinaires, activités sportives ou de plein air, activités culturelles, conférences, etc.

☐ Soutien

Le bénévolat de soutien regroupe l'ensemble des contributions qui permettent le bon fonctionnement des activités, des services et des infrastructures de l'organisme. Ces bénévoles apportent une aide concrète essentielle à la réalisation des projets et au maintien d'un milieu accueillant et fonctionnel.

Exemples : Soutien logistique lors d'événements et d'activités, aide à l'accueil des participants, soutien aux infrastructures et au bâtiment (rénovations, construction de nouveaux espaces, entretien des installations et des terrains), transport de matériel, montage et démontage d'équipements, etc.

Autres :

Préciser votre intérêt (pointer exactement pour aspect de la catégorie vous avez de l'intérêt) :

Mes disponibilités

- ☐ Ponctuelles (événements)
- ☐ Quelques heures par mois
- ☐ Quelques heures par semaine

Commentaires :

Entente

- ☐ Je m'engage en tant que bénévole pour l'année en cours et je m'engage à respecter la présente politique de bénévolat, ainsi que les conditions de l'entente.
- ☐ J'autorise le centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os à vérifier mes antécédents judiciaires et à procéder à toute autre vérification nécessaire pour assurer ma sécurité ainsi que celle des participants (cartes de compétences, certifications, etc)

Représentant de l'organisme « Le centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os »

Signature : _____

Date : _____

Bénévole

Signature : _____

Date : _____